

19 Jul 2024 -16:00

Optimisation du stock stratégique fédéral dans le cadre des crises sanitaires

Pour répondre à la demande urgente de matériel médical pendant la pandémie de COVID-19, notre pays a constitué depuis 2020 un important stock stratégique de médicaments, de vaccins, de dispositifs médicaux, de matériel de testing et d'équipements de protection individuelle tels que des masques. Le SPF Santé publique en assure le stockage et la gestion. Le stock peut être utilisé pour approvisionner les prestataires de soins et les établissements en cas d'urgence ou de pénurie lors de crises sanitaires en Belgique et dans d'autres pays.

Ces dernières années, de nombreux achats ont été effectués à une époque où personne ne savait quelle serait l'évolution de la pandémie de Covid et où le marché était restreint. Au début des années 2020 en particulier, il n'y avait pratiquement pas de masques, de médicaments ou de matériel médical disponibles. Par conséquent, pendant et après la première vague de Covid (surtout au deuxième trimestre 2020), de nombreux achats ont été effectués (dans la mesure du possible) afin de stocker le plus possible de ressources pour les futures vagues qui attendaient notre pays.

Concernant les vaccins contre le Covid, il régnait aussi une grande incertitude quant à savoir quels vaccins en cours de développement allaient s'avérer efficaces en définitive. Pendant la crise du Covid, la Belgique a participé à l'achat groupé européen des différents vaccins (au travers des accords d'achat anticipé que la Commission européenne a conclus avec Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Janssen et Novavax). De cette manière, le risque a été réparti et, après approbation en CIM Santé publique (où tous les gouvernements de notre pays sont représentés) sur base de divers avis scientifiques, la Belgique a pu s'assurer qu'elle disposerait rapidement de vaccins en quantité suffisante pour vacciner sa population pendant plusieurs années. Étant donné que plusieurs des vaccins développés se sont finalement révélés efficaces, il en a résulté un excédent. Cet excédent a permis à la Belgique de faire don de vaccins contre le Covid à des pays en développement par l'intermédiaire de Covax et de conventions bilatérales. Cependant, la demande de ces pays a rapidement chuté, et il n'y a pas eu de nouvelle demande depuis un certain temps.

Pour diverses raisons, les quantités exactes de vaccins anti-COVID nécessaires se sont avérées difficiles à estimer, car elles dépendaient à la fois de l'approbation des vaccins en question et de leur efficacité et leur sécurité, deux facteurs inconnus pendant la pandémie. Ces achats ont été prévus pour faire face au scénario le plus défavorable. L'émergence de nouvelles variantes signifie que de nouveaux vaccins adaptés aux variantes doivent régulièrement être produits, rendant obsolètes les vaccins antérieurs non modifiés. Malgré les taux élevés de vaccination et de rappel en Belgique, un certain nombre de doses restent donc inutilisées à chaque fois et finissent par expirer. Certains vaccins nécessitaient par ailleurs plusieurs doses pour être efficaces. Ce faisant, l'ensemble de doses à détruire s'élève à 8,6 millions.

Outre les vaccins, il faut également détruire d'autres produits dont la date de péremption est dépassée, comme les tests, les réactifs, les médicaments, ainsi que du matériel qui ne respectait pas toutes les normes, comme certains masques. Cela comprend des médicaments achetés dans le cadre de la mission d'aide humanitaire à la Turquie en 2023 et des vaccins contre la variole du singe. Cette destruction permet d'éviter des coûts de stockage inutiles et de libérer de la place pour de nouveaux produits. La valeur de l'ensemble du stock à détruire est de 207 millions d'euros et le coût de la destruction du matériel est estimé à 165 000 euros.

Afin de définir la meilleure stratégie de gestion du stock stratégique fédéral, la Plateforme stock pharmaceutique stratégique (PSPS) a été lancée en mai 2022. Cette plateforme est composée du SPF Santé publique, de l'AFMPS, du Centre de crise national (NCCN) et de la Défense. Sa mission principale est de conseiller le ministre de la Santé publique sur la composition et la gestion globale du stock stratégique. Il existe également un comité d'achat au sein duquel le SPF Santé publique, les États et les experts sont représentés pour répondre aux appels d'offres européens pour l'achat de vaccins Covid. Lors de la constitution du stock stratégique, des efforts systématiques sont déployés pour veiller à ce que le stock soit le plus durable possible, en s'engageant à éviter autant que possible la destruction de produits. Il convient de veiller à ce que les stocks soient suffisants pour répondre aux besoins en cas d'éventuelle prochaine crise sanitaire. D'un autre côté, il faut éviter de surstocker, car de nombreux produits ont une date de péremption et doivent inévitablement être détruits à un moment ou à un autre. Le SPF Santé publique est également étroitement impliqué dans les négociations au niveau européen en vue d'une gestion plus efficace des quantités et se concertent régulièrement avec les États fédérés belges d'harmoniser au mieux leurs besoins en matière de campagnes de vaccination.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be